

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1060000: industries du ciment

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 17/03/2014)

Voir les Sous-commissions paritaires (SCP 1060100 jusqu'à 1060300). Le document concernant le champ de compétence est consultable [ici](#).